



Séance du 13 mars 2023  
ID : 040-214001471-20230313-2023\_03\_005-BF

L'an deux mille vingt trois, le treize mars à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSEL, Maire de LAUREDE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

ROUSSEL Michel, ROMERO Jean-Michel, CARRINCAZEUX Sébastien, CASACA Manuel, GAUTHIER-LAFAYE Vincent, LACAULE Bruno, PAUNOVIC Christel, TRAITAT David et VINCENT Pierre.

**Procuratation(s) :**

**Étai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
07 mars 2023

**Étai(en)t excusé(s) :**

BERGE Christophe, ROUSERE Anne.

Date d'affichage
15 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : CARRINCAZEUX Sébastien

15 mars 2023
--------------

**AFFECTATION DES RESULTATS 2022**

et publication du

__/__/__
----------

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2022 le 13 mars 2023,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

**Constatant** que le **CFU** fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	75 055,54
- un excédent reporté de :	368 147,94
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	443 203,48
- un excédent d'investissement de :	74 394,22
- un déficit des restes à réaliser de :	8 000,00
Soit un excédent de financement de :	66 394,22

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	443 203,48
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	443 203,48
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	74 394,22

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LAUREDE le 14 mars 2023

Le Maire, ROUSSEL Michel

